



**FICHE D'INFORMATION AUX CANDIDATS
AVIS N° 2021_51502_0010**

A Marseille, le 13/07/2021

Ville de Marseille – Direction des Sports

Adresse du profil acheteur : marchespublics.mairie-marseille.fr

Objet : Activités physiques et sportives à destination des Seniors

RÉPONSE SUITE A DES DEMANDES D'INFORMATION

Question 2, posée le 13/07/2021 :

Il est demandé les noms, prénoms et n° de carte professionnelle. Est-il possible de répondre sans préciser à ce stade les noms des coachs ? Nous attribuons les créneaux à nos coachs après selon les plannings.

Réponse 2, transmise le 13/07/2021 :

L'offre du candidat doit contenir les noms, prénoms et n° des cartes professionnelles des intervenants que le candidat propose de mettre à disposition pour la réalisation des prestations.

Ainsi, les candidats devront remettre une offre contenant ces éléments, qui permettront au pouvoir adjudicateur de s'assurer que les intervenants détiennent les diplômes exigés au CCTP, et qui seront pris en compte dans le cadre du jugement des offres (cf. art. 6.2 du règlement de consultation).

Question 1, posée le 13/07/2021 :

Doit-on répondre à tous les créneaux ? Ou pouvons nous répondre, par exemple, seulement pour le lundi matin à Maison Blanche ? Pour 1 coach ou 2 coaches ?

Réponse 1, transmise le 13/07/2021 :

Le candidat doit formuler son offre pour tous les créneaux.

Comme indiqué dans les documents de la consultation, le bordereau de prix unitaires doit être intégralement complété. Également, comme indiqué à l'article II du CCTP relatif aux effectifs, le pouvoir adjudicateur décidera, en cours d'exécution du marché, du nombre d'éducateurs sportifs devant être mis à disposition pour chacun des créneaux, en fonction du nombre de participants, et commandera la prestation correspondante au bordereau de prix unitaires.